



**Sainte Rose  
du Nord**

## AVIS PUBLIC DEMANDE DÉROGATION MINEURE

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A19.1), un avis public est par la présente donné par le soussigné directeur général et greffier-trésorier que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 4 novembre 2024, il sera statué sur la demande de dérogations mineure suivante :

Adresse	Demandeur	Zone	Lot	Objet
330 rue du Quai	Olivier Hudon	CH 4	6 088 607	<ul style="list-style-type: none"><li>La demande vise à autoriser l'implantation d'une nouvelle construction avec des marges de recul de 3.2 mètres plutôt que les 6 mètres prescrites au Règlement 249-2015 de zonage.</li></ul>

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes lors de l'assemblée susmentionnée.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord ce 17<sup>e</sup> jour d'octobre 2024.

Eric Emond

Directeur général et greffier-trésorier

## Certificat de publication

Je soussigné, Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint sur le site Internet de la Municipalité, le jeudi 17 octobre 2024 et affiché sur le babillard à l'édifice municipal.

Le directeur général et greffier-trésorier,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'E. Emond', is written on the document.

Eric Emond